



HAL
open science

Digital mediations and education of Social Science in the context of Egyptian education

Mohamed Mahmoud Ahmed Hussein

► To cite this version:

Mohamed Mahmoud Ahmed Hussein. Digital mediations and education of Social Science in the context of Egyptian education. Education. Université Michel de Montaigne - Bordeaux III, 2012. English. NNT : 2012BOR30051 . tel-00919405

HAL Id: tel-00919405

<https://theses.hal.science/tel-00919405>

Submitted on 16 Dec 2013

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Université Bordeaux: Michel de Montaigne

Thèse

Pour obtenir le grade de:

DOCTEUR DE L'UNIVERSITE BORDEAUX 3

Discipline: Sciences de l'Information et de la Communication

Titre

**Médiations numériques et enseignement des Sciences Sociales dans le
contexte éducatif Égyptien**

**Digital mediations and education of Social Science in the context of Egyptian
education**

« RESUMÉ »

Présentée et soutenue par

Mohamed Mahmoud Ahmed HUSSEIN

Le 19 Décembre 2012

Sous la direction de Mme. le Professeur Lise VIEIRA

Membres du jury:

M. Noble AKAM-Maître de Conférences- Université Michel de Montaigne Bordeaux 3.

M. Gino GRAMACCIA- Professeur- Université de Bordeaux 1 (Rapporteur).

**M. Pierre Michel RICCIO- Enseignant Chercheur HDR. Ecole des Mines d'Alès. Institut
Mines-Télécom (Rapporteur).**

**Mme Lise VIEIRA- Professeur- Université Michel de Montaigne Bordeaux 3
(Directrice de thèse).**

Table des matières

Chapitre1: Introduction et explication du contexte.	1
1.1. Une vue d'ensemble sur le système éducatif et l'éducation juridique égyptienne.	4
1.2. Le système éducatif.....	4
1.3. Le Projet de développement technologique.....	6
1.4. L'enseignement du droit (juridique) dans les écoles.	8
1.5. Problématique de la recherche.	10
Chapitre deux : Revue de la littérature.....	14
2.1. Les médiations numériques dans l'éducation comme outil d'instruction technologique.....	14
2.2. E-Learning.....	15
2.3. L'Intégration des TIC dans l'éducation.	16
2.4. La nécessité de la médiation humaine.....	16
Chapitre Trois: l'éducation civique et l'enseignement des sciences sociales à la lumière de l'expérience de certains pays développés.	17
3.1. Les études sociales et l'éducation civique.	18
3.2. Les Principes de base de l'éducation civique.....	19
3.3. Les expériences de certains pays développés.	19
3.4. La réalité actuelle de l'éducation nationale en Égypte.....	20
Chapitre Quatre: Méthodologies de recherche et applications.	22
4.1. Préparation et production du programme «culture juridique» proposé.....	22
4.2. L'application du programme sur les élèves.....	28
Chapitre Cinq: Les résultats:.....	29
5.1. Les résultats issus des études antérieures.....	29
Chapitre Six: Discussion et conclusions.	36
6.1. Discussion des résultats.....	36
6.2. Recommandations.	43
6.3. Conclusion:.....	44

Chapitre1: Introduction et explication du contexte.

L'être humain est un être social, qui ne peut pas vivre tout seul, mais dans une société basée sur un système de règles, de lois et de coutumes qui doit être respecté par toute personne. Il est difficile, par conséquent, pour toute nation de prospérer sans l'instauration et le respect de lois définissant la relation entre les individus et les institutions, et de surcroît sans clarifier les droits et les devoirs individuels.

Il est très important pour chaque citoyen d'acquérir une connaissance du droit et de la culture juridique, notamment en ce qui concerne ses droits et ses devoirs. Il est même nécessaire pour chaque personne de s'initier au droit afin de bien réaliser les conséquences juridiques des actes et des comportements interdits et punissables par la loi de sorte que toute personne puisse les éviter et mieux connaître ses droits. Les méthodes éducatives peuvent jouer un rôle moteur dans l'enseignement des étudiants sur l'importance des lois sur leur construction et sur leur mise en place. Cela permet ainsi de connaître quelques textes juridiques portant sur les droits et les devoirs envers la communauté. Ces méthodes éducatives peuvent donc améliorer la prise de conscience de l'importance du droit et l'importance de le respecter en fonction de la maturité de chacun.

Ainsi, la culture juridique semble devenir une exigence pour former un bon citoyen dans une communauté, de sorte que ce citoyen soit habitué à respecter les règles à travers l'enseignement et la formation acquis depuis son enfance et sa jeunesse. Ce dernier doit alors pratiquer toutes ses activités en conformité avec la Constitution et la loi, que ce soit en famille ou à l'école et il doit se soumettre à la société organisée par ces lois dans tous les domaines: sociaux, économiques et politiques. Cela a été confirmé par les rapports mondiaux, tels que le Rapport mondial de suivi en 2005, connu sous le nom Éducation pour tous. Ce rapport a souligné deux principes importants menant à une meilleure qualité de l'éducation:

Le premier identifie le développement des connaissances des apprenants comme l'objectif explicite majeur de tous les systèmes éducatifs,

Le second met l'accent sur le rôle de l'enseignement pour renforcer les valeurs et les attitudes d'une citoyenneté responsable et de nourrir le développement de la créativité et le développement émotionnel. Il a également souligné que l'enseignement d'un enfant doit être orienté vers le développement du respect des droits de l'Homme, ses principes fondamentaux et les libertés qui sont énoncés dans la Charte des Nations Unies.

Dans ce contexte, Jean Le Gal (2008)⁽¹⁾ explique que l'éducation à la citoyenneté est à la fois un aspect théorique et pratique comportant des concepts de la vie sociale et politique, des accords et des désaccords, des droits et des libertés, des obligations que nous croyons légitimes pour nous et pour autrui, notre manière de réfléchir, notre conception de l'éducation, le rôle de la famille et de l'école, les autres institutions qui peuvent faire partie de la formation, de l'éducation et de la citoyenneté.

Cette éducation à la citoyenneté s'appuie également sur une approche didactique traditionnelle dépendant de la mémorisation, où les enseignants sont la principale source d'information et les étudiants ne sont que des récepteurs passifs. Cette approche ne permet pas aux apprenants de s'engager activement dans le processus d'apprentissage car le développement de la compréhension conceptuelle, en particulier les sciences sociales, n'est pas pris en compte. D'où l'importance de l'utilisation des technologies de l'information et de la communication.

Dans de nombreux pays, la compréhension de l'information et des technologies de la communication (ICT) ainsi que la maîtrise des compétences de base et des concepts qui lui sont liées, sont considérés comme un élément essentiel et efficace du processus de l'éducation, comme la lecture, l'écriture et le calcul. Selon Swarts, (2006)⁽²⁾, les TIC sont des outils puissants capables de transformer la vie de tous les élèves, y compris ceux qui sont exclus en raison des besoins éducatifs et de

(1) Jean Le Gal, (2008). Les droits de l'enfant à l'école pour une éducation à la citoyenneté, Group de Boeck & Larcier s. a., Editions De Boeck Université, p. 12.

(2) Patti Swarts, P. (2006). ICT and the Third Revolution in Education Policy. E-Journal of Digital Learning, 2(9), 6. Retrieved from <http://www.digitalLEARNING.in>

leurs circonstances particulières. Les TIC peuvent contribuer à briser tout obstacle menant à la sous performance, à la désaffection des étudiants et à l'exclusion scolaire. Elles peuvent aussi améliorer la qualité et la cohérence de l'enseignement en fournissant un environnement propice aux étudiants et aux enseignants afin d'accéder à l'information et aux ressources si elles sont utilisées de manière appropriée.

Dans un contexte lié, les médias numériques montrent comment le développement technologique peut avoir un impact profond sur l'apprentissage et comment les élèves utilisent les technologies de la communication et de l'information pour acquérir des connaissances et communiquer avec les autres. Selon Shore (2008)⁽¹⁾, comme les technologies ont une influence sur notre vie quotidienne, les élèves doivent s'exprimer couramment en utilisant ces technologies à travers des supports et des plates-formes multiples comme les ordinateurs de bureau, les appareils portables, les téléphones cellulaires, les iPods,...etc. Dans ce contexte, l'apprentissage assisté par ordinateur peut entraîner des changements profonds sur l'éducation, si nous sommes prêts à nous éloigner du paradigme de l'enseignement adopté depuis un siècle. Ces changements s'accordent avec les intérêts et les besoins des élèves, montrant qu'il y a des avantages et de grandes opportunités pour les étudiants à utiliser l'environnement d'apprentissage basé sur l'ordinateur. L'étude de Maryam Honarmand (2008)⁽²⁾, souligne qu'un bon nombre de technologies a contribué à la conception et la mise en œuvre de programmes éducatifs facilitant le processus d'apprentissage en se basant sur l'ordinateur. Bien que ces technologies soient différentes, le résultat final d'avoir l'accès à un environnement d'apprentissage facile à utiliser, et d'avoir un utilisateur interactif, est le même. Aussi, l'intégration entre ces technologies contribue à concevoir un environnement attrayant et efficace menant à des fins éducatives et à un résultat meilleur.

(1) Rima Shore, (2008). The Power of Pow! Wham! Children, Digital Media and Our Nation's Future. Three Challenges for the Coming Decade, p. 10. New York: The Joan Ganz Cooney Center.

(2) Maryam Honarmand, (2008). Using Multimedia in Computer Based Learning (CBL) A Case Study: Teaching Science to Student, E-Journal of World Academy of Science, Engineering and Technology, (vol. 42), 3 Retrieved from <http://www.waset.org/journals/waset/v18/v18-134.pdf>.

En raison du nombre élevé des outils multimédias, il est possible de créer un environnement dans lequel les utilisateurs ne se sentent pas écrasés tout en ayant un meilleur résultat d'apprentissage.

Dans Ce contexte Ali Al-Rabai and Abeer Shdifat (2005)⁽¹⁾ confirment que l'ordinateur est devenu un outil nécessaire et indispensable à l'apprentissage dans les tendances modernes d'éducation. Aussi, les chercheurs dans ce domaine ont assuré que l'utilisation de l'ordinateur dans la classe améliore le rendement des élèves.

1.1. Une vue d'ensemble sur le système éducatif et l'éducation juridique égyptienne.

L'Egypte est l'un des plus grands pays du Moyen-Orient et d'Afrique, Il est le plus grand pays au Moyen-Orient en termes de sa population et la deuxième plus grande population en Afrique après le Nigeria. L'Egypte a plus de 83 millions de personnes qui vivent dans moins de 4% de son espace total, qui est d'environ 1 million de kilomètres carrés. Par conséquent, la plupart des zones habitées en Egypte sont considérés comme hautement résidentielles. L'Egypte est également considérée comme l'un des pays en voie développement.

1.2. Le système éducatif.

Le système éducatif public (pré-universitaire) mis en place en Egypte par l'Etat, comporte trois étapes et concerne les 4-18 ans :

La maternelle (deux ans), suivi par l'école primaire (six ans), puis le collège (trois ans) et l'école secondaire (trois ans). L'éducation de base obligatoire comprend les deux premières étapes et elle concerne tous les élèves de 6 à 14 ans.

En raison du nombre de la population qui ne cesse d'augmenter et de la surface limitée du sol, le pays est confronté à un nombre croissant de difficultés telles que les problèmes économiques, les problèmes d'enseignement, etc.

Par exemple, le ministère de l'éducation égyptien fait face à plusieurs

(1) Ali Al-Rabai and Abeer Shdifat, (2005), Using Computers in the Classroom: Obstacles Perceived by Teachers in Al-Mafraq City Schools, Jordan, Journal of Educational Sciences, the fourth issue, Institute for Educational Studies, Cairo University.

difficultés qui menacent la qualité de l'enseignement et l'apprentissage dans les écoles égyptiennes. Ces difficultés comprennent le nombre croissant d'étudiants qui ont besoin d'une éducation de base, ainsi que la nécessité d'augmenter le nombre d'enseignants qualifiés, le manque de ressources, des installations et des infrastructures, etc.

Le tableau (1) montre une comparaison entre le nombre total d'étudiants dans l'éducation de base (préscolaire, primaire, préparatoire et secondaire école), le nombre total d'enseignants et le nombre total de salles de classe dans les écoles.

No./année	2004/2005	2008/2009	2009/2010	2010/2011
Salles de classe	387741	400321	454411	440645
Elèves	15511818	16101210	16367569	17489280
Enseignants	826348	809241	848386	884159

Tableau (1). L'augmentation du nombre d'élèves par rapport au nombre de salles de classe et des enseignants : de 2004/2005 à 2008/2009.

Le tableau (1) illustre le fait que bien qu'il existe un nombre croissant d'étudiants dans les écoles égyptiennes et les efforts croissants pour augmenter le nombre de salles de classe nécessaire pour ces étudiants. Toutefois, selon les statistiques de 2010/2011 qui sont indiquées dans le tableau (1), on peut noter que le nombre moyen d'élèves par classe est de 39,7. Ce chiffre moyen varie d'une école à une autre. Par exemple, le nombre moyen d'élèves dans certaines écoles est de 35 élèves par classe tandis que dans d'autres écoles le nombre d'élèves dépasse les 55 élèves par classe.

Ce grand nombre d'étudiants par classe est considéré comme l'un des problèmes majeurs de l'éducation en Egypte.

Ces dernières années, le gouvernement et le ministère égyptien de l'Education a fait un grand effort pour résoudre certains problèmes de l'éducation. Il a commencé par augmenter le nombre d'écoles en construisant de nouvelles écoles en vue de résoudre le problème du nombre croissant d'étudiants (voir tableau 2), tout en augmentant le nombre des enseignants année après année.

2004/ 2005	2005/ 2006	2006/ 2007	2007/ 2008	2008/ 2009	2009/ 2010	2010/ 2011
38922	39926	40868	42184	43423	44636	45773

Tableau (2). La croissance du nombre total d'écoles en Egypte depuis 2004/2005

Le tableau (2) montre l'augmentation du nombre d'écoles construites par le Ministère de l'éducation égyptien depuis 2004.

Malgré cette augmentation, les écoles sont incapables d'absorber le grand nombre d'élèves qui atteint parfois les 55 élèves dans certaines classes (cf Tableau 1), ce qui affecte la qualité du processus éducatif.

D'autre part, dans le cadre du développement de l'infrastructure d'éducation en Egypte, le Ministère de l'Éducation a mis en place un Centre de développement technologique qui a lancé le projet de développement technologique en 1997. Ce projet vise à développer, intégrer et utiliser les technologies de l'information et de communication dans l'éducation en Egypte.

1.3. Le Projet de développement technologique.

Le Ministère égyptien de l'Education a lancé un projet de développement technologique en 1995 en créant un centre éducatif équipé d'appareils et d'ordinateurs modernes dans chaque province. Ce projet est lancé sous le nom de "Centre de développement de la technologie", il vise à créer un environnement d'apprentissage qui permet aux élèves de créer leur propre expérience d'apprentissage tout en apprenant à utiliser les ressources d'information et les outils technologiques pour trouver l'information par eux-mêmes. Par la suite, le ministère de l'Éducation vise à utiliser la technologie éducative dans le but d'améliorer la qualité de l'enseignement et d'accroître son efficacité et cela grâce à :

- L'intégration de la technologie dans les programmes en utilisant des sources autres que le manuel, comme le multimédia, les laboratoires d'informatique et la technologie de l'enseignement supérieur telle que la vidéoconférence, la télévision et l'Internet.

- L'élaboration de programmes d'auto-apprentissage.
- La résolution des problèmes liés aux classes surpeuplées.
- La remédiation à la pénurie d'enseignants qualifiés.
- La prise en compte des différences individuelles entre les élèves.
- La formation des enseignants à l'élaboration des objectifs éducatifs, du matériel didactique et des méthodes d'enseignement appropriées. "(Cette citation est une traduction du ministère de l'Éducation (2009) objectifs).

Depuis sa création, le Ministère des Communications et des technologies de l'information en 1999 (MCIT) est devenu le responsable du développement des TIC dans le pays avec la propagation des outils des TIC au niveau national.

Selon Amr Hamdy (2007)⁽¹⁾, La politique nationale des TIC dans le domaine de l'éducation est coordonnée conjointement par le MCIT et le ministère de l'Éducation. Ces derniers ont mis en place un plan jusqu'en 2015 qui vise les points suivants:

L'Intégration de la technologie dans les écoles.

- Fournir des ordinateurs et un grand écran connecté à Internet pour chaque classe.
- Mettre des laboratoires d'informatique dans les écoles à raison d'un laboratoire pour 15 classes.

1. La Présentation des logiciels éducatifs développés.

- Développer la production des logiciels sur des bases scientifiques en les reliant aux programmes d'études.

2. Fournir des services éducatifs.

- Téléchargement des programmes scolaires de l'école primaire, préparatoire et secondaire publique sur Internet afin que les élèves puissent les utiliser à l'école et à la maison.
- Extension des classes virtuelles pour la transmission efficace à fin d'inclure au moins une classe dans chaque direction pédagogique.

(1) Amr Hamdy (2007). ICT in Education in Egypt. In Farrell, G., Isaacs, S. & Trucan, M. (Eds.), Survey of ICT and Education in Africa (Vol. 2, p. 218) :53 Country Reports. Washington: The World Bank.

1.4. L'enseignement du droit (juridique) dans les écoles.

L'objectif ultime de l'éducation juridique ou l'éducation civique est de préparer des générations avec les principes et les valeurs essentielles de la démocratie tout en ayant un sens élevé de la responsabilité et en participant activement à la société.

L'éducation civique est, par conséquent, «la culture des vertus, les connaissances et les compétences nécessaires pour la participation politique" ⁽¹⁾.

Selon Caliber Associates (2002) ⁽²⁾, l'enseignement du droit dans les écoles est défini comme une source qui dote les élèves de connaissances et de compétences relatives à la loi. Il renforce également les valeurs et les connaissances nécessaires dont les étudiants ont besoin afin de vivre dans une société démocratique fondée sur la primauté du droit. En parallèle, les enseignants du droit s'efforcent à préparer des citoyens actifs dans la société.

Dans le même contexte, Carolyn Pereira (1988)⁽³⁾ confirme également que l'enseignement des concepts juridiques dans les écoles et des faits nécessaires pour comprendre l'histoire, le système du gouvernement et le système économique, est l'un des sujets qui font partie intégrante du programme d'études sociales dans les écoles primaires et secondaires.

Les sources du droit, les fonctions du droit, des processus juridiques, les rôles juridiques et les principes juridiques (par exemple, la justice, l'égalité, l'autorité, la liberté, l'ordre, etc.) sont des éléments essentiels du programme d'études sociales. Ainsi, l'enseignement du droit est une composante essentielle d'un programme d'études sociales intéressant et efficace.

En Egypte, une étude de terrain menée par Soher Hewala et Fatma Abdel

(1) Amy Gutmann (1999). *Democratic Education*. Princeton, p.287, New Jersey: Princeton University. USA.

(2) Caliber Associates, (2003). *The Promise of Law-Related Education Delinquency Prevention*. In Parrini, M. (Ed.), *Information technical assistance bulletins on law-related education*. (p. 2). Chicago: The American Bar Association.

(3) Carolyn Pereira, (1988). *Law-Related Education in Elementary and Secondary Schools*. Retrieved from ERIC database. (ED296948).

Kader (1995)⁽¹⁾, a montré un manque de connaissance en général des droits et des obligations énoncés dans la Constitution. Ceci est dû essentiellement à un manque d'intérêt des établissements d'enseignement à fournir les connaissances juridiques nécessaires aux élèves dans les écoles et les universités.

Dans un contexte lié, une enquête menée auprès des membres du personnel d'éducation et de formation par Wally Ahmed (2000)⁽²⁾, a montré que tous les membres de l'échantillon ont convenu que les programmes d'études sociales n'incluent pas les principes juridiques indispensables à la culture des étudiants. Dans ce contexte, une étude de terrain menée par Mustafa Kasem (2006)⁽³⁾, a montré la faible prise de conscience des élèves du secondaire et l'ignorance de certains concepts tels que le concept de la société civile et de ses principes de base et cela est dû au désintéressement des programmes scolaires de cette culture juridique.

L'absence de l'enseignement du droit dans les écoles a conduit à un état d'anarchie qui règne dans la société, à une désobéissance face à la loi, à un manque de respect dans la rue égyptienne et cela en raison du manque de connaissance des gens de la culture et des procédures juridiques.

Cela confirme ce que Roger Soder (1997)⁽⁴⁾ a déclaré, à savoir qu'il y existe trois conditions: d'abord nous ne sommes pas nés avec une connaissance pratique de nos droits et de nos responsabilités en tant que citoyens dans une société démocratique. Ces droits et devoirs doivent être appris. Ensuite, le lieu d'apprentissage de ces connaissances, c'est l'école. Enfin, nous devons déterminer ce qui doit être enseigné par des enseignants, et ce qui devrait être fait par l'école, afin de préparer les élèves à la citoyenneté dans une société démocratique.

(1) Soher Hewala and Fatma Abdel Kader, (1995). The legal culture of the Egyptian citizen in a rapidly changing world. *Journal of Educational Sciences*. 1(2). 79-82. Institute for Educational Studies, Cairo University.

(2) W., Ahmed, (2000). The Efficacy of a Suggested Program in The Accompanying Activities of Social Studies Curriculum of the Second Cycle, Basic Education in Developing Some Legal Principles. (Unpublished doctoral dissertation). Ein-Shams University. Cairo.

(3) Mustafa Kasem (2006). Education and citizenship: The reality of civic education in Egyptian schools. Cairo: Cairo Center for Human Rights Studies.

(4) Roger Soder, (1997). Democracy- Do We Really Want It? The Public Purpose of Education and Schooling. San Francisco, Jossey-Bass.Publishers.

D'autre part, la méthode d'enseignement utilisée dans les écoles égyptiennes est la méthode traditionnelle qui a été suivie depuis longtemps. Elle dépend de la mémorisation où les enseignants sont la principale source d'information et les étudiants ne sont que des récepteurs passifs. Cette approche ne permet pas aux apprenants de s'engager activement dans le processus d'apprentissage, et donc l'approche pédagogique dans les écoles égyptiennes n'a pas fourni le meilleur soutien aux étudiants pour un développement de la compréhension conceptuelle, en particulier dans l'enseignement des sciences sociales.

Les objectifs stratégiques du Ministère égyptien de l'éducation s'orientent aujourd'hui vers la mise en œuvre d'une approche d'apprentissage actif partout où cela est possible, en raison de la très forte densité dans la salle de classe. Depuis le début du projet de développement de la technologie, toutes les écoles égyptiennes sont équipées de l'infrastructure leur permettant d'utiliser l'information et la communication. Il y a un certain nombre d'écoles qui sont équipées technologiquement et qui possèdent un petit laboratoire informatique comprenant une unité multimédia pour se connecter à Internet. Les laboratoires sont également équipés d'un projecteur, un lecteur vidéo de la télévision, et d'un nombre important de dispositifs informatiques qui varie d'une école à l'autre et qui atteint parfois les 50 ordinateurs.

En dépit de cela, le ministère de l'Éducation utilise toujours la méthode traditionnelle qui repose sur la mémorisation, et des programmes qui manquent des cours spéciaux dans la culture juridique et l'éducation civique.

1.5. Problématique de la recherche.

La société égyptienne connaît un manque considérable d'éducation civique et juridique dans les écoles. Les programmes d'éducation publics n'apportent pas un apprentissage des bases élémentaires des principes et valeurs démocratiques. De surcroît, l'apprentissage de ces valeurs se fait de façon individuelle dans des foyers où les parents le transmettent principalement comme une valeur morale utile à leurs enfants. Certains enseignants qui pratiquent les méthodes traditionnelles de mémorisation essaient également de transmettre ces valeurs à leurs élèves. Ce

manque d'éducation juridique et civique semble trouver une explication dans l'absence d'une méthode scientifique dans l'apprentissage de l'éducation juridique et civique telle qu'elle pourrait exister dans les pays développés. Les programmes d'études sociales destinées aux élèves ne comprennent pas de cours d'éducation civique. Le manque d'enseignement sur le droit de l'environnement, le code de la route, les droits de l'Homme, influence la capacité des élèves à assimiler les lois, à les connaître et à les respecter. Ce manque crée un état de chaos et d'anarchie dû au manque de conscience civique.

D'autre part, les enseignants respectent à la lettre la méthode traditionnelle d'enseignement qui est assez figée. Celle-ci se base sur des outils préétablis depuis de longues années (les manuels scolaires) comme seule source d'informations. Suite à l'évolution technologique et à la révolution de l'information et de la communication, un nouveau conflit a émergé entre les méthodes traditionnelles d'enseignement basées sur la mémorisation et le besoin d'intégrer des outils innovants et récents qui se propagent dans la vie sociale.

Pour résoudre ce problème, des stratégies d'enseignement et d'apprentissage utilisant les TIC seront étudiées et recherchées. La plupart des études ont souligné l'importance d'intégrer un enseignement programmé et numérique qui s'appuie sur la voix, l'image et le contenu dans le processus éducatif.

Selon une étude réalisée par Osama Nabil (2009)⁽¹⁾, les résultats ont montré que l'enseignement programmé est conçu en conformité avec le principe des différences individuelles ce qui apporte un gain de temps et de ressources, et augmente le rendement scolaire.

Dans un autre contexte, Jason K. McDonald, et al., (2005)⁽²⁾ a effectué une étude relative au développement de l'enseignement programmé très appliqué dans l'éducation américaine. Cette étude stipule que les premières recherches sur l'efficacité de l'enseignement programmé ont été très encourageantes et

(1) Osama Nabil, (2008). Educational Studies: the programmed instruction, 18 (2). Retrieved from: <http://www.nccer.edu.sd/magazine.html>.

(2) Jason K. McDonald, Stephen C. Yanchar and Russell T. Osguthorpe (2005) Learning from Programmed Instruction: Examining Implications for Modern Instructional Technology, ETR&D, Vol. 53, No. 2, 2005, p. 84-98. Retrieved from: http://institute.nsta.org/scipack_research/learning_from_programmed_instruction_implications_etr.pdf.

prometteuses. Le chercheur a passé en revue plus de 150 études et a conclu qu'il n'y avait «aucun doute» que les élèves ont beaucoup appris de l'enseignement programmé. Dans presque toutes les études passées en revue par le chercheur, les étudiants utilisant l'instruction programmée ont un niveau d'assimilation plus élevé que ceux qui utilisent d'autres méthodes. Avec ce premier succès, les éducateurs et les développeurs ont commencé à produire des matières pédagogiques programmées avec un rythme élevé.

Selon Condie, et al., (2007)⁽¹⁾, la technologie peut être utilisée pour améliorer l'apprentissage et l'enseignement dans les écoles par le développement des compétences de base en calcul. Les différents outils technologiques tels que les ordinateurs ou les CD-ROM peuvent être utilisés pour stocker, traiter et récupérer des leçons et des ressources pédagogiques à la demande. L'apport de l'utilisation de ces outils ne concerne pas seulement le processus éducatif, l'assemblage entre les ordinateurs et les programmes scolaires additionnés aux nouvelles technologies permettent l'amélioration de l'ensemble du système éducatif. Les enseignants ont constaté que les TIC sont un outil indispensable pour aider les étudiants à mieux apprendre, assimiler les cours et acquérir des compétences. Les TIC peuvent également apporter une assistance aux élèves ayant des besoins particuliers.

En conséquence, le chercheur a formulé la question principale : Quelle est l'importance de la médiation numérique dans l'éducation en tant qu'outil de technologie de l'enseignement? Et quel est le nouveau rôle de la médiation humaine?

Les questions subsidiaires suivantes ont été élaborées afin d'illustrer certaines des questions traitées par la question principale de la recherche, à savoir :

1. Les principes juridiques devraient être inclus dans les cours d'éducation à la citoyenneté et cela dans la première et la deuxième phase de l'école secondaire.
2. L'impact d'un programme proposé (en pratique) dans l'instruction civique

1 Rae Condie et al., (2007) The impact of ICT in schools- a landscape review, Quality in Education Centre, University of Strathclyde, Retrieved from: http://www.skolverket.se/polopoly_fs/1.140568!Menu/article/attachment/impact_ict_schools2007.pdf

accompagnant des activités d'études sociales de la première et deuxième phase des écoles secondaires égyptiennes.

3. L'efficacité d'un programme de culture juridique proposé (en pratique) dans la première et la seconde phase de l'enseignement secondaire.

Pour répondre à la question principale, le chercheur se basera sur la revue de la littérature traitant la médiation numérique dans l'éducation comme outil de technologie pédagogique. Il assurera ainsi à la fois le rôle des médias numériques dans l'apprentissage électronique en raison de l'absence d'enseignants spécialisés en droit et le rôle de la médiation humaine considérée comme guide dans le processus d'apprentissage.

Pour répondre à la première question subsidiaire, le chercheur devra faire une liste des règles juridiques qui devraient être fournies pour les étudiants du premier et second cycle des lycées, à la lumière de la recherche et de l'examen de la littérature existante, les expériences de certains pays et la soumission de certains livres de la loi et de la Constitution égyptienne.

Pour répondre à la deuxième question subsidiaire, le chercheur concevra un programme basé sur le contenu scientifique et, à travers les objectifs pédagogiques de ce programme, proposera de mettre en œuvre certaines activités et pratiques de l'environnement local. Le travail comporte également une évaluation par la conception d'un test électronique de contrôle de connaissances à la fin de chaque module de formation pour mesurer les acquis des étudiants par rapport aux éléments de culture juridique inclus dans les deux unités de programme.

Pour répondre à la troisième question subsidiaire, le chercheur devra choisir le premier et le deuxième module du programme proposé pour mesurer son efficacité à développer les principes juridiques connexes repris par les étapes suivantes :

1. Préparation des tests de rendement pour chaque module et un test de comportement pour examiner si le programme de culture juridique proposé

peut être acquis par les étudiants de la première phase et de la seconde phase dans les écoles secondaires. (Concepts, principes et terminologie légale). Comprendre comment le système juridique égyptien fonctionne, ainsi que la connaissance sur la constitution, ses sources, son émergence et les moyens de la modifier.

2. Sélectionner un échantillon de l'étude des première et deuxième phases des écoles secondaires, en appliquant les tests de comportement et de rendement avant d'étudier directement les modules du programme.
3. Les élèves étudieront deux modules du programme proposé, après cela, les tests de comportements et de post-réalisation seront appliqués sur l'échantillon de recherche.
4. Traitement statistique.

Chapitre deux : Revue de la littérature.

2.1. Les médiations numériques dans l'éducation comme outil d'instruction technologique

Le multimédia numérique est la conversion d'un contenu en numérique afin qu'il puisse être transporté via les réseaux Internet ou les réseaux informatiques. Cela peut inclure du texte, de l'audio, de la vidéo, du graphique. Aldo Caputo (2006)⁽¹⁾ a défini les médias numériques comme étant : l'audio, la vidéo et les images existant dans un format lisible par un ordinateur et pouvant être enregistrés sur un périphérique local comme le CD, le DVD ou le disque dur, ou à distance sur un site web. Ces derniers peuvent aussi être facilement créés, copiés, transmis, diffusés et téléchargés ou stockés sur un support tel qu'un CD ou un DVD.

L'utilisation des dispositifs modernes tels que les iPods permettant de télécharger de l'audio et de la vidéo et de consulter leur contenu en tout lieu et à tout moment, a également augmenté ces dernières années.

Parmi les points essentiels qui ont permis une utilisation accrue des médias numériques dans l'enseignement, on peut citer :

1 Aldo Caputo, et al., (2006), Digital Media, Teaching Support Services, University of Guelph. retrieved from: <http://www.tss.uoguelph.ca/pdfs/TBDigMedia.pdf>.

- le coût réduit des appareils informatiques et leurs capacités.
- l'utilisation facile de ces appareils numériques.
- la sensibilisation à la médiation numérique.

On peut raisonnablement dire que le point clé de la technologie éducative est d'engager les apprenants dans des activités d'apprentissage. A cet effet, des dispositifs technologiques sont utilisés, tels que les médiations audiovisuelles, les appareils électroniques et les programmes informatiques.

Selon Elliot Soloway, et al., (2003)⁽¹⁾, la pratique des logiciels est devenue de plus en plus sophistiquée au fil des ans. Dans de nombreux cas, les enseignants peuvent personnaliser le contenu de la leçon. Par exemple, si un élève a besoin de mettre davantage en pratique le concept de principe juridique et un autre élève a maîtrisé ce concept mais a besoin de renforcer ses connaissances sur la Constitution égyptienne, les exercices et la pratique des programmes et logiciels mis à disposition peuvent fournir un renfort aux deux étudiants autant que nécessaire en fonction de leurs besoins et en même temps.

L'ordinateur peut continuer à afficher et exposer la même matière encore et encore jusqu'à ce que tous les élèves maîtrisent la notion et le concept de la matière enseignée. L'utilisation des TIC dans l'éducation est souvent désigné par le terme de e-learning ⁽²⁾.

2.2. E-Learning.

La Commission européenne définit le concept de *e-learning* comme étant l'utilisation des nouvelles technologies telles que le multimédia et l'Internet pour améliorer la qualité de l'apprentissage en facilitant l'accès à des outils et des services divers, ainsi que de permettre l'échange et la coopération à distance.

Les formes et les méthodes de e-learning incluent une formation basée sur l'ordinateur, les exercices et la pratique, l'hypermédia, la simulation, les systèmes de

1 Elliot Soloway, et al., (2003) No Access, No Use, No Impact: Snapshot Surveys of Educational Technology in K-12," Journal of Research on Technology in Education, ISTE, Volume 36, Number 1, Fall 2003, pages 15-28. Retrieved from: <http://cecs5580.pbworks.com/f/Norris%20Sullivan%20Poirot%20Soloway%20No%20Access,%20No%20Use,%20No%20Impact.pdf>.

2 Antoinette J. Muntjewerff, (2009). ICT in Legal Education, German Law Journal, Vol. 10 No. 07, Retrived from: http://www.germanlawjournal.com/pdfs/Vol10No07/PDF_Vol_10_No_07_SI_669-716_Muntjewerff.pdf.

gestion de l'apprentissage, les jeux éducatifs, les systèmes intelligents de tutorat pédagogique, les outils de résolution des problèmes, et l'apprentissage basé sur le Web, la coopération environnementale et l'Internet.

2.3. L'Intégration des TIC dans l'éducation.

L'intégration des technologies de l'information et de la communication (TIC) dans l'éducation est devenue une issue majeure d'apprentissage dans le monde entier.

La logique générale de l'intégration des TIC dans l'éducation est basée sur l'hypothèse que l'e-Learning permet d'introduire des changements positifs dans l'apprentissage des élèves.

Mikre (2011) ⁽¹⁾ affirme que l'utilisation des TIC a un gros impact positif dans l'apprentissage des élèves. De nombreuses études révèlent que les élèves qui utilisent les TIC montrent des gains d'apprentissage plus élevés que ceux qui ne les utilisent pas.

Améliorer l'efficacité de l'utilisation des TIC aide les enseignants à améliorer leur pratique d'enseignement grâce à des outils précis et efficaces.

2.4. La nécessité de la médiation humaine.

Les enseignants sont des éléments essentiels et importants dans l'enseignement, ils facilitent l'apprentissage et le rendent plus efficient et efficace, ils détiennent la clé de la réussite de toute réforme de l'éducation, et ils sont responsables du développement humain, social et économique, la base de toute nation en développement. Des études montrent que la médiation humaine reste un facteur essentiel dans l'acquisition des connaissances ⁽²⁾.

L'enseignant vient au premier niveau du processus d'intégration et d'enseignement des TIC utilisées comme un objet d'apprentissage en classe. Il

1 Fisseha Mikre, (2011), The Roles of Information Communication Technologies in Education Review Article with Emphasis to the Computer and Internet, Retrieved from: <http://www.ajol.info/index.php/ejesc/article/viewFile/73521/62437>.

2 A.K. Jager and A.H. Lokman, (1999), Impacts of ICT in education. The role of the teacher and teacher training. Paper Presented at the European Conference on Educational Research, Lahti, Finland 22 - 25 September 1999. Retrieved from: <http://www.leeds.ac.uk/educol/documents/00001201.htm>.

enseigne à ses élèves la façon de s'approprier un outil informatique et ses différentes composantes. Mark E. Chamberlain (2004)⁽¹⁾ a dit: « L'enseignant devient un animateur, guide, co-apprenant, tandis que l'élève sera un explorateur, un producteur et un enseignant ou un mentor pour les autres étudiants». En d'autres termes, en intégrant la technologie dans les plans de cours interactifs, les enseignants sont en mesure d'engager les élèves dans un processus participatif qui facilite un apprentissage efficace.

Asma Tanveer, (2010)⁽²⁾ a également déclaré que la bonne utilisation des outils TIC dépend de l'enseignant et des programmes privés de formation des enseignants. Une fois que les enseignants sont formés, on s'attendrait à ce que l'apprentissage des élèves soit facile grâce à l'utilisation de ces TIC qui vont fournir à l'élève un meilleur auto-apprentissage.

Chapitre Trois: l'éducation civique et l'enseignement des sciences sociales à la lumière de l'expérience de certains pays développés.

L'éducation civique reste un moyen important d'éduquer les gens sur leur droits individuels, leur devoirs et leurs responsabilités dans la société, elle inculque aux élèves les valeurs de la conscience nationale et juridique, les valeurs nationales de l'honnêteté, de l'obéissance, du travail acharné, de la tolérance et de la foi, et ceci depuis leur entrée à l'école primaire. Toutes ces valeurs sont importantes pour la stabilisation de la vie nationale et déterminent le développement et le progrès de la nation⁽³⁾.

En outre, l'introduction de l'éducation civique telle qu'elle est enseignée dans les écoles secondaires égyptiennes devrait renforcer la culture de la démocratie et encourager la participation qualitative du citoyen égyptien dans le processus de

1 Mark E. Chamberlain (2004). Middle school students' perception of the teaching and learning initiative: LAPTOPS For Every Student. PhD Thesis, Faculty of Virginia Polytechnic Institute, Blacksburg, Virginia. Retrieved from: <http://scholar.lib.vt.edu/theses/available/etd-04252004-103734/unrestricted/CHAMBE~5.pdf>.

2 Asma Tanveer, (2010), Integration of ICT in Curriculum: Expected Achievements and Challenges, [ED513337], Retrieved from: <http://www.eric.ed.gov>.

3 Jekayinfa, A., et al., (2011). Implementation Of Civic Education Curriculum In Nigeria: Challenges For Social Studies Teachers. Retrieved from: <http://www.unilorin.edu.ng/publications/jekayinoluwa/41.pdf>.

gouvernance.

Selon Marvin Berkowitz, (2009)⁽¹⁾ enseigner l'éducation civique dans les écoles, permet de développer la personnalité des étudiants et de les préparer à devenir des citoyens responsables, démocrates, sociaux et respectueux au sein de la société, et ayant certaines des qualités suivantes:

1. Le respect de soi, des autres et du monde.
2. La responsabilité.
3. Le désir et la capacité d'être juste et équitable.
4. La préoccupation pour le bien-être des autres.
5. Un engagement d'honnêteté et de transparence.
6. Et enfin la volonté d'établir la démocratie dans la vie politique et la vie quotidienne.

Le manque d'éducation civique et patriotique dans l'enseignement mène à la désorientation et à la confusion dans les écoles et dans la société en général. La conséquence se ressent dans toutes les couches de la société. La prévalence de l'évolution de la corruption, le manque de discipline, le manque de respect envers les aînés, l'indifférence des agents administratifs dans leurs fonctions sont quelques-unes des manifestations de tendances négatives dans la société.

Cependant, enseigner l'éducation civique aux élèves, reste un moyen efficace pour prévenir la délinquance future.

3.1. Les études sociales et l'éducation civique.

Les études sociales devraient aider les élèves à assumer leur rôle de citoyens responsables dans une démocratie constitutionnelle et de contributeurs actifs dans une société de plus en plus diversifiée et interdépendante avec les autres nations du monde. Le contenu des programmes d'études sociales et d'éducation civique sont semblables, bien qu'il y ait une différence dans certains aspects des deux approches.

1 Marvin Berkowitz (2009). Coup d'oeil sur les programmes efficaces de développement du caractère. ministère de l'Éducation de l'Ontario. Récupérée de: http://www.edu.gov.on.ca/fre/literacynumeracy/inspire/research/Expert_PerspectiveFR.pdf.

3.2. Les Principes de base de l'éducation civique.

Plusieurs études ont montré l'importance de l'éducation civique dans la vie quotidienne des gens. Elles ont conclu que les étudiants doivent commencer leurs études avec des choses familières, telles que les règles et les responsabilités à la maison, l'école et la communauté dans le but de comprendre le fondement de la citoyenneté. Le programme doit contenir : le concept de la construction d'un État démocratique, le processus de gouvernance, le type de gouvernance, les différentes branches du gouvernement, le système juridique, la sécurité, les partis politiques et le processus électoral, le rôle de la législature, les médias et l'opinion publique, les droits de l'homme, l'administration locale, la criminalité dans la société, la jeunesse et le droit à la liberté d'expression.

D'autres études ont suggéré également la nécessité d'inclure dans le programme les concepts clés de l'éducation civique, à savoir:

La connaissance du système de justice, la connaissance des principes constitutionnels et des processus de gouvernement est de savoir comment le système fonctionne, de connaître les sources et les fonctions du droit et des processus juridiques, les rôles et les principes juridiques et les droits et responsabilités de la citoyenneté dans une démocratie constitutionnelle. Des attitudes positives envers la loi, le système de la justice et de la citoyenneté responsable peut être amélioré grâce à l'enseignement du droit. Tout cela conduit à la réduction de la délinquance et l'amélioration d'une gamme d'attitudes liées à la citoyenneté responsable. (Jeffers, G., 2007, Haas, N., 2009; Azebanwan, 2010; Fattahova, 2011; McCracken, JR, 2011; Owen, D., et al, 2011.).

3.3. Les expériences de certains pays développés.

En tant que chercheur je me suis appuyé sur les expériences de certains pays développés en matière d'éducation civique. Certaines études (Wang Dong-xiao, 2005)⁽¹⁾, suggèrent l'étude et l'adoption de l'expérience de l'éducation civique dans les pays développés. C'est le seul moyen de développer le système théorique et

1 WANG Dong-xiao, (2005). The Inevitable Integration of National Education and Civic Education in a Historical Perspective. International Symposium on National Education, 7, 8 June 2005, Hong Kong. Retrieved from: http://www.cpce.gov.hk/national-education/pdf/Wang-Dong-xiao_Eng_Abstract.pdf.

pratique, en intégrant l'éducation civique dans l'éducation nationale.

Sans aucun doute, le mélange de l'éducation de notre pays (l'Égypte) et des pays occidentaux va renforcer considérablement l'éducation nationale. Il peut également accroître la vitalité politique et la productivité culturelle et apporter une nouvelle contribution au développement des sociétés civilisées.

J'ai choisi pour mon étude la France et l'Allemagne, deux pays du continent européen et les États-Unis, le Canada et l'Australie, pays du continent américain. Ces pays ont été choisis parce qu'ils ont une longue tradition dans la pratique de la démocratie, un système juridique solide et respecté de toutes les classes de la population. De plus, ces pays estiment que l'éducation civique et la culture juridique sont des éléments importants dans l'enseignement, aidant le citoyen à participer à la vie publique d'une démocratie, à utiliser ses droits et de s'acquitter de ses responsabilités.

Dans ces pays, l'éducation civique est enseignée aux étudiants dès la première année d'entrée à l'école.

3.4. La réalité actuelle de l'éducation nationale en Égypte.

Une étude réalisée par Shaaban I., and Nadia I., (2001)⁽¹⁾, sur un échantillon de mentors, enseignants et parents confirmés (150) a montré que le programme de l'enseignement secondaire et du développement de la citoyenneté, ne comprend que quelques sujets sur la culture juridique et n'informe pas les étudiants sur les droits et responsabilités de la citoyenneté et la démocratie. De plus, ce programme ne permet pas de développer la conscience des étudiants vers la réalité de leurs communautés. Ces sujets sont aussi exempts des activités qui peuvent être pratiquées par les élèves et qui concernent les droits et les responsabilités de la citoyenneté.

Une autre étude menée par Mustafa Kassem (2006)⁽²⁾, a montré les résultats suivants:

1 Shaaban Ibrahim and Nadia Ibrahim (2001) Research in the development of educational curricula for the development of citizenship, in the third millennium at high school students. empirical Study, part 1. The National Center for Educational Research and Development (NCERD).

(2)Mustafa Kassem (2006). Education and citizenship: The reality of civic education in Egyptian schools. Cairo: Cairo Center for Human Rights Studies.

1. Un faible niveau de connaissance et de sensibilisation juridique des élèves du secondaire, où le pourcentage de connaissances juridiques et de sensibilisation pouvant aller jusqu'à 45% de l'échantillon total. Cela signifie que plus de la moitié des élèves quitteront l'école secondaire – la seule en charge de la préparation de la citoyenneté – en n'ayant pas la moindre conscience et ni connaissance juridiques et civiles.
2. L'école Égyptienne n'a pas réussi à fournir une éducation civique, et les quelques informations et concepts civiques atteignent les étudiants par le biais d'autres moyens d'enseignement, notamment les médias et la télévision.
3. Les programmes enseignés sont loin de la réalité vécue par le citoyen et ignorent complètement le développement des aspects politiques et juridiques de l'élève.

On peut ni appliquer ni mettre en œuvre ces programmes sans des enseignants qualifiés. Le succès du programme d'éducation civique reste alors un défi pour les enseignants de sciences sociales, car il n'existe pas d'enseignants qualifiés d'éducation civique sur le terrain actuellement.

Parmi les défis importants auxquels le professeur d'études sociales en Egypte est confronté on relève la nécessité d'être plus réceptif pour apprendre l'ordinateur et pour l'utiliser en classe. Les enseignants doivent se détacher du passé et accepter la technologie considérée comme partie intégrante de l'éducation des élèves au 21^e siècle. Toutefois, le principal problème aujourd'hui reste l'intégration de la technologie dans le contenu des programmes et dans le processus d'apprentissage.

Chapitre Quatre: Méthodologies de recherche et applications.

Notre recherche s'inscrit dans le cadre des études empiriques puisqu'elle permet de maîtriser de façon précise et détaillée les différentes variables; pour ce faire, il nous a fallu travailler sur une entité expérimentale qui n'est d'autre qu'un ensemble d'élèves sur lequel nous avons appliqué les unités des épreuves scolaires et testé leurs pré-comportements. Les étudiants se sont ensuite chargés d'étudier les

modules du programme proposé de façon autonome, puis ils se sont soumis aux épreuves de synthèse afin de tester leurs comportements postérieurs. L'objectif du chercheur étant de «modifier» l'exercice de l'élève pendant et après les épreuves.

4.1. Préparation et production du programme «culture juridique» proposé

4.1.1. La préparation d'une liste des notions juridiques.

Le chercheur s'est chargé de préparer une liste des notions juridiques concernant les concepts juridiques, la constitution égyptienne et le droit de l'environnement égyptien. Il s'est également chargé de préparer quelques notions sur les concepts du droit de l'Homme après avoir eu recours à plusieurs références telles que: les études et recherches antérieures sur le sujet, certains ouvrages juridiques égyptiens, les expériences de certains pays développés, la constitution égyptienne et certaines lois égyptiennes telles que le droit de l'environnement et les droits de l'Homme.

Il a ensuite exposé cette liste dans son état brut à un certain nombre de spécialistes en droit, en méthodologies et techniques d'enseignement, en psychologie de l'éducation, dans le but de connaître leur avis sur la liste et de l'affiner. Suite à leurs conseils et suggestions, le chercheur a modifié sa liste afin de l'exposer dans sa version finale.

4.1.2. Les étapes de la préparation du programme.

La préparation du programme s'est appuyée sur le contenu scientifique préalablement préparé par le chercheur à la lumière des objectifs éducatifs qu'il s'est fixé. Cette préparation a connu quatre étapes:

4.1.2.1. Le plan du programme.

A- définition des objectifs scientifiques.

Le chercheur s'est chargé de définir et d'élaborer les objectifs généraux du programme dans sa globalité, ensuite il a défini les objectifs comportementaux spécifiques à chaque unité de sorte qu'il puisse délimiter l'application définitive attendue de chaque élève.

B- L'élaboration des modules du programme et des éléments éducatifs constitutifs.

Le chercheur a défini les unités éducatives du programme ainsi que les principaux éléments juridiques de chaque unité. Il a également défini les activités et les épreuves que contient le programme en consultant plusieurs sites d'Internet qui s'intéressent à l'éducation juridique pour cette tranche d'âge. Il s'est également inspiré des ouvrages scientifiques et des études antérieures dans la langue arabe et d'autres langues étrangères. Il a également consulté des études sociologiques sur des élèves de 1^e et 2^e année de lycée (enseignement secondaire) afin de connaître les matières étudiées. Enfin, il s'est appuyé sur des encyclopédies juridiques qui ont traité des programmes et animations juridiques adaptées aux élèves dont la tranche d'âge qui a été sélectionnée dans cette recherche.

C- La préparation du contenu scientifique de chaque module du programme (scénario).

Les unités scientifiques du programme sont extraites des objectifs scientifiques préalablement établis. Le chercheur a pris en compte plusieurs considérations dans son élaboration de ces contenus:

1. L'adéquation entre le contenu du programme et les objectifs éducatifs généraux et comportementaux
2. L'ordre logique de compétences développées dans le programme
3. L'équilibre entre les unités du programme et la profondeur de chaque unité.
4. La prise en considération du contenu les besoins des âges et leurs intérêts.
5. La corrélation du contenu avec la réalité sociale dans laquelle vivent les élèves

A la lumière de ces données, le chercheur s'est chargé d'écrire le scénario du programme.

4.1.2.2. La conception du programme.

Le chercheur a suivi le système de liens hypertexte dans le design du programme pour aider l'apprenant à naviguer dans les modules selon son désir. Il peut donc choisir le module qu'il voudrait étudier ou avancer ou rembobiner ou aller à n'importe quel article, ou encore se déplacer vers un autre module dans le programme selon son propre désir. Il a intégré certaines activités et exercices de l'environnement local, il a également refait l'évaluation en réalisant des épreuves de formation électronique à la fin de chaque unité. Le chercheur a également mis en place des épreuves sous forme de situation et de mise en scène afin de mesurer la prise de conscience des élèves de l'éducation juridique contenue dans le programme. Il a ensuite exposé le plan de ce programme à une série de spécialistes qui ont formulé quelques remarques. Le programme a été modifié selon ces suggestions afin qu'il soit applicable.

4.1.2.3. La réalisation du programme.

Pour concevoir le logiciel éducatif, le chercheur a pris en considération des critères nécessaires tels que la mise en place d'une interface toute simple, des écrans bien conçus permettant aux étudiants de se déplacer dans le programme, d'un module à un autre et d'une leçon à une autre ; ils peuvent également sortir du programme quel que soit l'endroit où ils sont. La navigation et les icônes doivent être simples et intuitifs. Les illustrations et graphismes ne sont ajoutés que s'ils apportent une valeur ajoutée éducative à la leçon. Aussi l'interactivité intelligente, la capacité de glisser et déplacer la souris particulièrement dans les épreuves peuvent aider les étudiants. Le logiciel éducatif doit être également personnalisable, les étudiants devraient pouvoir s'enregistrer dans le système sous leur propre nom et récupérer les données antérieures. Le logiciel doit être capable de corriger les épreuves spontanément et de définir le niveau d'accomplissement de l'étudiant. Il doit correspondre au niveau de l'étudiant pour que le travail ultérieur puisse être assimilé par celui-ci. Toutes ces qualités ont été atteintes dans la réalisation du programme. Ces réalisations incluent les étapes suivantes:

- Réaliser une introduction au programme

- Enregistrer les entrées des étudiants
- Réaliser une interface fixe à toutes les leçons et modules du programme
- Réaliser des épreuves de synthèse à la fin de chaque module et réaliser des épreuves de mise en situation.
- Réaliser un écran pour afficher les scores de l'étudiant
- Réaliser un écran final pour afficher les notes définitives de l'étudiant

4.1.2.4. La mise du programme sur CD.

Une fois la conception du programme faite, puis sa transformation en programme exécutable, le chercheur l'a enregistré sur un CD.

4.1.3. Préparation des outils de mesure (évaluation).

Les outils de mesure ou d'évaluation utilisés dans cette recherche sont les épreuves de synthèse mais également les épreuves de mise en situation. Ces épreuves sont appliquées à deux reprises ; avant l'étude du programme établi par le chercheur et après son étude par les élèves. Le chercheur a réalisé ces épreuves afin d'évaluer l'impact du programme sur la culture juridique proposée afin d'inculquer les notions juridiques chez des élèves de premier et deuxième cycle des écoles secondaires égyptiennes.

4.1.3.1. Préparation des épreuves de comportement.

Le chercheur a réalisé des épreuves sous forme de mises en situation afin de se rendre compte du niveau des élèves, en terme de culture juridique assimilée par le cursus scolaire. Les épreuves concernent uniquement des élèves de première et deuxième année de lycée. Les épreuves comportent 40 questions réparties en 3 parties : 15 questions à réponses multiples, 15 questions avec des réponses par oui ou non et 15 questions ouvertes. Les questions sont toutes liées aux objectifs du programme et de surcroît elles sont précises, détaillées et claires. Il n'y a en définitive qu'une bonne réponse à chaque question.

4.1.3.2. Epreuve de synthèse à chaque unité du programme.

Le chercheur a également préparé des épreuves de synthèse pour chaque module du programme. Chaque épreuve comporte 30 questions diversifiées préparées selon la même méthode que pour les épreuves de mise en situation. Le but étant de mesurer la connaissance des élèves liée aux objectifs comportementaux de chaque module.

- Le chercheur a préparé un modèle de notation des réponses aux questions de sorte qu'il attribue un point à chaque bonne réponse, zéro pour la mauvaise réponse et zéro pour une réponse multiple (alors qu'il ne faut choisir qu'une seule réponse).
- Le chercheur a limité le temps de réponse à une minute pour chaque question et cinq minutes afin de lire l'ensemble des instructions et des réponses.
- Le chercheur s'est assuré de la crédibilité des épreuves en les présentant à un certain nombre de spécialistes et de « juges » dont des professeurs de méthodologies d'enseignement, des juristes, des psychologues pédagogues et des spécialistes en éducation. Ces différents spécialistes étaient unanimes sur la crédibilité du programme après lui avoir apporté les modifications qu'ils avaient suggérées.
- Les épreuves ont été d'abord testées sur 90 élèves en s'appuyant sur les outils de validation Cronbach's Alpha via le programme SPSS version 17 sous l'environnement Windows. Le tableau suivant montre la validité du programme.

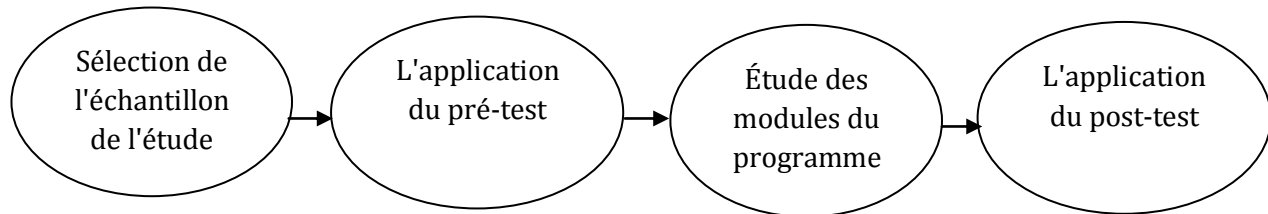
L'épreuve	Nombre de participants	Nombre de questions	Alpha (α)
Le test de comportement	90	40	0.753
Test de réussite 1e module	90	30	0.734
Test de réussite 2e module	90	30	0.781

Tableau des valeurs de validité du programme

Les résultats démontrent que le pourcentage de crédibilité est assez élevé et permet ainsi d'appliquer le programme sur l'échantillon prédéfini.

4.2. L'application du programme sur les élèves.

Le chercheur a appliqué l'étude actuelle comme le précise le schéma qui suit:



Tout d'abord, le chercheur a sélectionné quatre-vingt-dix élèves de première et deuxième année de lycée. Ceux-ci constituent l'échantillon de la recherche. Le chercheur a choisi un seul échantillon à cause de l'absence d'un programme de culture juridique en Egypte. Il a commencé par appliquer le test de comportement et les tests d'accomplissement sur l'échantillon de recherche avant de les soumettre à l'étude du programme. Les résultats statistiques sont indiqués dans le tableau suivant:

L'épreuve	N	Mean	Std. Deviation	df	Sig Level
Test d'attitude _pre	90	10.87	3.45	89	0.01
1 ^e module_pre	90	5.72	2.68	89	0.01
2 ^e module_pre	90	3.46	2.04	89	0.01

Un tableau indiquant les résultats de pré-test de comportement et les pré-tests d'accomplissement

Ensuite, le chercheur a appliqué le programme sur l'échantillon, Après avoir expliqué aux étudiants comment manipuler le logiciel (Application), il donne à chaque élève le programme de la culture juridique proposé sur CD. Le chercheur a insisté pour que chaque élève l'étudie selon ses capacités et à son rythme. Il n'est pas nécessaire que tous les élèves finissent tous les modules du programme d'une traite. Puis, les tests d'achèvement des modules du programme et le post-test de

comportement ont été appliqués sur l'échantillon (après qu'ils aient étudié le programme). Le chercheur a enfin pu observer les degrés d'évolution des élèves en traitant statistiquement les résultats.

Chapitre Cinq: Les résultats:

5.1. Les résultats issus des études antérieures.

Les revues de littérature dans les deuxièmes et troisièmes chapitres constituent une partie importante de la recherche puisqu'elles fournissent des données élémentaires pour la recherche. Ces études antérieures montrent l'importance des outils numériques dans le processus éducatif des écoles et collèges. Les résultats de ces études antérieures peuvent être résumés ainsi:

- Les supports numériques sont très importants dans le processus éducatif puisqu'ils permettent aux élèves de créer des programmes dans lesquels ils regroupent le texte, le graphisme, l'animation, le son, la vidéo et l'image numérique pour créer des applications. Ces programmes peuvent être sur des CD Rom ou via Internet. Ces outils permettent d'enrichir les connaissances dans des conditions où les élèves se retrouvent entassés dans des classes. Ces outils apportent une connaissance au delà des lieux de scolarisation (à la maison par exemple) et sans contrainte de temps .(De Villiers, 2005; Jamil A. Itmazi, 2012; Thomas De Praetere, 2009).
- Les technologies de l'information et de la communication permettent d'améliorer la qualité des enseignements (Lujara et al. 2007; Howie and Blignaut, 2009; Lee et al. 2009), en revanche les enseignants seront amenés à relever le défi de les intégrer dans les programmes pédagogiques (Cher P., Lim and Myint S., Khine, 2006; ZemDirckinck Holmfeld L., et al., 2010).
- Il existe plusieurs formes et méthodologies d'apprentissage en ligne qui permettent de guider les élèves dans des expériences à portée pédagogique et apportent une dynamique dans l'apprentissage (drill and practice, tutorials via l'ordinateur). Les outils multimédias sur lesquels se basent

l'enseignement électronique attirent les élèves et les captivent ce qui améliore la qualité de l'enseignement (Alessi and Trollip, 2001; Handal, B., & Herrington, A., 2003).

- Apprendre aux élèves la culture juridique et l'éducation civique permet de réduire la délinquance et améliore la conscience citoyenne en montrant aux élèves leurs droits constitutionnels et leurs devoirs de citoyens. Ignorer une telle culture provoque un état de chaos et d'anarchie dans la société (Marvin Berkowitz, 2009; Alfia Fattahova, 2011; Sung-Hyeok, Park, 2008).
- La médiation humaine est un point essentiel dans l'enseignement. C'est un point clé dans l'amélioration de tout processus pédagogique. Elle reste ainsi un point fondamental dans l'apprentissage de la connaissance. Ce sont les enseignants qui permettent de divulguer les technologies de l'information et de la communication (E. Malcolm & F., Godwyll, 2009; Ebenezer Malcolm and Francis Godwyll, 2009; Asma Tanveer, 2010).

1. Les résultats issus des questions posées par la recherche.

La première question qui a été posée est la suivante: quelle est l'importance de l'outil numérique dans l'enseignement en tant qu'instrument technologique? Et quel est à ce titre le nouveau rôle de la médiation humaine dans l'enseignement?

A. L'outil numérique comme outil technologique de connaissance.

(La première hypothèse consiste à dire que l'outil numérique joue un rôle important dans le processus pédagogique).

Les études et recherches menées par le chercheur dans la deuxième partie ont démontré l'importance de l'outil numérique dans l'enseignement notamment par rapport aux élèves et aux enseignants qui ont utilisé le programme.

- Ces recherches ont montré que l'outil numérique notamment l'ordinateur personnel et ses périphériques (scanner, caméra digitale, CD et DVD enregistrement, etc.) ainsi qu'Internet et les téléphones mobiles peuvent être un outil efficace aidant les élèves dans l'apprentissage scolaire. Ceux-ci peuvent transcrire des dossiers, les copier coller, les stocker ou les

télécharger en toute simplicité sur des clés USB et des CD ou DVD dont les prix deviennent raisonnables et accessibles (Cheon, S., 2009 ; Sara Danelon, 2009; Caputo, 2006). On constate même que les élèves préfèrent utiliser ces outils comme tuteurs, comme moyen de s'entraîner, comme outil de collecte d'information, développant ainsi leurs connaissances et leur esprit critique et innovateur (Niles, 2006 ; Douglas N. Arnold, 2006). Si la plupart des recherches ont montré l'importance de l'outil numérique d'autres, en revanche, ont mis en avant certaines nuances. De façon générale, ces outils technologiques augmentent la concentration des élèves, prennent en considération les différences individuelles entre les élèves et les poussent à mieux apprendre grâce à l'attraction par l'ordinateur. L'outil technologique aide les enseignants à mieux produire et leur fait gagner énormément de temps (Bottino, RM, 2004; Lee et al., 2009 Roblyer, Edwards and Havriluk, 2010; Mikre, 2011).

- Hormis cela, l'importance de l'outil numérique a été démontrée suite à l'expérience menée sur les élèves et les enseignants qui ont testé le programme de culture juridique. Les élèves ont été heureux de découvrir ce programme car ils l'ont trouvé facile d'utilisation, les écrans sont simples et fixes ce qui rend la navigation libre et agréable. Les élèves peuvent se déplacer d'une unité à une autre selon un système de navigation facile. Ils ont également apprécié la diversité des questions et la possibilité de connaître leur score à la fin de chaque épreuve. Il leur a été possible de réviser les leçons plusieurs fois avant de commencer les épreuves. Une telle démarche les pousse à être plus autonomes. Avoir des cours de culture juridique sur un support CD a été pour ces élèves une première : un moyen qui leur permet d'apprendre en toute simplicité et à tout instant.
- D'un autre côté, le professeur qui a aidé dans le programme d'enseignement a dit que le programme a également permis d'enseigner une matière (la culture juridique) malgré l'absence d'un enseignant spécialisé. Le programme se charge d'expliquer la méthodologie et de noter les élèves. Ceci a créé une

dynamique et les élèves ont posé plusieurs questions au professeur qui s'est chargé de leur proposer le programme. Ce dernier a constaté que les élèves ont passé beaucoup de temps sur leurs postes informatiques et ce même pendant les récréations. Ce programme a permis aux enseignants d'être actifs dans le processus pédagogique. Ce programme est enfin utile dans des coins reculés de l'Égypte où il est difficile de nommer un enseignant spécialisé dans certaines écoles, il est donc pertinent que le programme se charge d'accomplir la tâche éducative.

C'est ainsi que nous pouvons affirmer que la première hypothèse qui consiste à dire que l'outil numérique joue un rôle important dans le processus pédagogique a bel et bien été confirmée.

B. Le nouveau rôle de la médiation humaine.

(La deuxième hypothèse évoque l'importance de la médiation humaine qui joue le rôle de guide dans le processus pédagogique).

Les recherches effectuées ont démontré que la médiation humaine demeure le principal facteur pour acquérir des connaissances malgré l'évolution et la diversification des outils technologiques. L'enseignant est le principal pilier dans l'apprentissage des outils de l'information et la communication c'est lui qui guide et aide les élèves à assimiler des connaissances. Ces recherches ont montré que les enseignants qui utilisent ces outils se sentent plus à l'aise et les intègrent dans leurs cours. A., Tanveer, 2010; Maria del, 2006; E., Malcolm & F., Godwyll, 2009; Chang, C. L., et al., 2005)

Il existe un commun accord dans la littérature que les enseignants doivent acquérir des compétences élémentaires des technologies de l'information et de la communication. Pour cela une formation professionnelle des enseignants semble indispensable pour réussir l'intégration de ces technologies dans les écoles. Ces formations permettraient aux plus craintifs des enseignants (voire aux réticents) de se familiariser avec ces technologies et de pouvoir les intégrer facilement dans leurs cours. Il semble donc très important de porter un intérêt particulier à former les enseignants sur ces outils et de les accompagner et ce, sur le moyen et le long terme

(Carolyn Dowling, 2003; Penni Tearle, 2004; Asma Tanveer, 2010).

Ce qui nous amène à dire que ces présents résultats confirment la deuxième hypothèse.

La deuxième question posée dans cette recherche porte sur les notions juridiques qui devraient être intégrées dans les programmes d'éducation civique pour des élèves de première et deuxième année du lycée.

La section (4.3.1) est chargée d'apporter des réponses à cette question. En effet, le chercheur a établi une liste des notions juridiques qui devraient être connues par les élèves de ces sections. (Cette liste figure dans la première annexe).

La troisième question porte sur l'impact du programme de culture juridique et d'éducation civique comme activité accompagnatrice des études sociologiques pour des élèves de premier et deuxième cycle des écoles secondaires en Egypte.

On a répondu à cette question dans les sections (4.3.1 et 4.4) du 4ème chapitre. Le chercheur a réalisé un programme (pratique) en culture juridique et éducation civique en se basant sur le contenu éducatif et ce, en se fixant des objectifs éducatifs. Il a également mis en place des activités et exercices inspirés de l'environnement local. Le chercheur peut tester l'efficacité de ce programme grâce aux évaluations à la fin de chaque unité. Il peut ainsi mesurer les compétences des élèves acquises à travers ce programme. Le contenu détaillé de ce programme est en annexe 2.

La quatrième question porte sur l'efficacité du programme de culture juridique proposé aux élèves de 1^e et 2^e cycle de l'enseignement secondaire égyptien.

Nous avons répondu à cette question en démontrant qu'on peut faire une comparaison statistiquement significative des résultats des élèves avant qu'ils n'étudient le programme et après l'apprentissage des composantes des modules. Ceux-ci sont plus conséquents et significatifs.

test de l'unité 1	Nombre	Moyenne	Écart-type	T	Seuil de signif. (p)
Pré-Module 1	90	5.72	2.68	62.578	0.01
Post Module 1		26.74	1.89		

Tableau indiquant les scores des élèves pré/ post de la première unité

Ces résultats montrent qu'il existe une réelle différence entre les scores des élèves avant et après l'étude de la première unité du programme. Ceux-ci sont plus conséquents et significatifs dans les tests après avoir étudié l'unité, de niveau $p=0.01$, et la valeur de T est de 62.578; une valeur statistiquement significative, et la moyenne des scores des élèves est également considérable. Elle est de 26.74, une note supérieure à la moyenne des tests avant l'étude. Cela signifie une progression du niveau des élèves après avoir étudié la première unité.

A partir de ces résultats, nous pouvons affirmer que notre 3^e hypothèse a été confirmée. C'est également le cas pour la 4^e et 5^e hypothèse comme le montrent les deux tableaux suivants. Il est clair qu'il existe une vraie différence des scores et moyennes des élèves avant de « subir » le programme et après l'avoir étudié.

test de l'unité 2	Nombre	Moyenne	Écart-type	T	Seuil de signif.
Pré-Unité 2	90	3.46	2.04	69.832	0.01
Post Unité 2		24.94	2.22		

Tableau indiquant les scores des élèves pré/ post de la deuxième unité

Ces résultats montrent qu'il existe une réelle différence entre les scores des élèves avant et après l'étude de la deuxième unité du programme. Ceux-ci sont plus conséquents et significatifs dans les tests après avoir étudié l'unité, de niveau $p=0.01$, et la valeur de T est de 69.832; une valeur statistiquement significative, et la moyenne des scores des élèves est également considérable. Elle est de 24.94, une note supérieure à la moyenne des tests avant l'étude. Cela signifie une progression du niveau des élèves après avoir étudié la deuxième unité.

test de d'attitude	Nombre	Moyenne	Écart-type	T	Seuil de signification
Pré- test d'attitude	90	10.87	3.45	36.808	0.01
Post test d'attitude		31.78	2.80		

Tableau indiquant les scores des élèves pré/ post du test d'attitude

La 6^e hypothèse consiste à dire que l'impact du programme sur les résultats des élèves sera conséquent. En effet, le chercheur a étudié le progrès des connaissances éducatives des élèves suite au programme proposé. Il s'est basé sur l'outil statistique du "test-t" du calcul de la taille des effets par Cohen pour échantillons appariés. Il a qui a permis de constater les résultats suivants:

les Tests	Nombre	Taux	Degré de liberté	η^2 (eta carré)	Interprétation
1 ^e module	90	62.578	89	0.97	Un large effet
2 ^e module	90	69.832	89	0.98	Un large effet
Test d'attitude	90	36.808	89	0.94	Un large effet

Ce tableau démontre qu'il existe bel et bien une forte influence des unités du programme sur les élèves qui l'ont suivi. On note 0.97 pour le 1^e module, 0.98 pour le deuxième et 0.94 pour les tests d'attitude. En se basant sur les codifications de Cohen selon lesquelles il explique qu'il existe trois niveaux d'influence : une petite influence à partir de 0.20, une moyenne en comptabilisant 0.50 et une forte à partir de 0.80. Ainsi, en observant les résultats indiqués dans le tableau nous pouvons affirmer qu'il existe une forte influence due à l'impact du programme enseigné aux élèves et à son efficacité.

Chapitre Six: Discussion et conclusions.

6.1. Discussion des résultats

Le chercheur a conçu le programme d'éducation civique (ou culture juridique) pour la première et deuxième année de l'école secondaire dans les écoles égyptiennes de façon à ce que ce dernier soit attrayant pour les élèves en forme et en contenu. Ce programme est conçu sur la base de données scientifiques solides, en tenant compte des différences entre les élèves, du gain de temps, de ressources et du rendement scolaire qu'il peut avoir et générer. Ce programme prévoit également un auto-apprentissage efficace, ce qui est utile dans la plupart des pays en voie de développement et qui souffrent d'une pénurie d'écoles et d'enseignants qualifiés. Ceci rejoint les études faites par (Oussama Nabil, 2009; Jason K . McDonald et al, 2005;. et Micki M., 2006) .

La nature interactive du programme multimédia conçu, permet aux élèves d'atteindre les objectifs du programme d'études, dont l'apprentissage est sa principale fonction. En outre, ce programme multimédia peut être utilisé à tout moment et en tout lieu, que ce soit au bureau, dans une bibliothèque ou à la maison, et il permet d'avoir une meilleure éducation civique, accessible à un large public (Baharuddin, et al, 2006;. Chris Williams et Patrick Harkin, 2000).

Ce programme a été présenté aux élèves de la première et deuxième année de l'école secondaire en Égypte afin de voir leur réaction avec ce type d'apprentissage. Ces élèves ont apprécié le contenu du programme, ils étaient très heureux pendant cette séance d'apprentissage et ont montré un enthousiasme indéniable à travers leur discussion avec l'enseignant sur les leçons qu'ils viennent d'étudier tout en faisant un lien avec la réalité vécue ; d'autant plus que l'Égypte passait en ce moment par une révolution (les événements du 25 Janvier) où la constitution était suspendue et des décisions constitutionnelles aléatoires ont été publiées.

En raison de la présence des ordinateurs dans les établissements scolaires Égyptiens et dans la plupart des maisons, le chercheur a choisi le CD-ROM comme support informatique pour cette application, et a remis une copie à tous les élèves de l'échantillon. Le choix de ce type de support réside dans le fait que ce dernier est

facile à utiliser, pas cher et accessible à tous que ce soit en zone rurale, en zone urbaine, en grandes ou en petites villes. Le chercheur n'a pas utilisé l'Internet dans l'enseignement de ce cours en raison de son absence dans la plupart des écoles, villages et régions éloignées, alors que le CD-ROM ne nécessite qu'un ordinateur personnel, qui est disponible dans toutes les écoles égyptiennes.

Ceci rejoint ce qui a été rapporté précédemment par (Ali Al-Rabai et Abeer Shdifat en 2005 et Maryam Honarmand en 2008), et confirme que l'ordinateur est devenu un outil indispensable dans l'enseignement et l'apprentissage au vu le résultat obtenu à savoir l'amélioration du rendement des élèves.

En ce qui concerne la conception du logiciel, le chercheur a pris en considération les critères nécessaires à la conception des logiciels éducatifs, à savoir une interface simple et claire, des écrans bien conçus, de sorte que les élèves puissent passer d'une leçon à une autre facilement, la navigation rapide, simple et intuitive dans le programme, les sorties faciles, et les icônes également intuitives.

Ce programme éducatif s'intéresse également à l'aspect personnel. Les élèves sont en mesure de se connecter à un système sous leur propre nom et de récupérer leurs sessions et scores précédents. Le programme permet également de tester le niveau de l'élève à travers des tests de présélection et d'indiquer son degré, automatiquement à la fin des tests. Ceci rejoint les études faites par (Patricia Brogan, 2001; Marco Vannucci and Valentina Colla, 2010).

Par conséquent, les étudiants ne se sont plaints d'aucune difficulté en manipulant le logiciel. Au contraire, ils ont exprimé un désir profond d'avoir tous les cours enseignés sous cette forme.

Le chercheur a aussi pris en compte lors de la conception du programme (application) les fondements de l'éducation et de la conception en termes d'importance des objectifs éducatifs. Il a fixé les objectifs globaux du programme dans son ensemble, et les objectifs comportementaux de chaque module. Ceci est conforme aux résultats d'études rapportés par (Aasar Saeed Al, en 2003 et Nasser Khawaldeh et Magdi Suleiman, en 2006) et qui confirment la clarté des instructions qui illustrent aux élèves comment utiliser le programme, en tenant compte de la

séquence logique du contenu d'application, du niveau intellectuel de l'étudiant, ainsi que les objectifs pour lesquels le programme a été conçu tout en mettant l'accent sur les compétences de base que l'étudiant doit acquérir avant de passer à de nouveaux concepts.

En plus de la flexibilité du logiciel et de la diversité de son contenu, l'étudiant peut naviguer facilement d'une unité à une autre de façon à ce que son rôle soit très actif, ce qui va lui permettre de contrôler la vitesse et la séquence de l'unité éducative enseignée selon ses capacités intellectuelles.

En ce qui concerne le contenu du programme, le chercheur s'est basé sur la littérature d'une part, et sur les précédentes études réalisées par différents chercheurs d'autre part. Ces études ont démontré que les étudiants doivent commencer leurs études avec des choses familières, telles que les règles et les responsabilités de chacun à la maison, à l'école et en communauté, dans le but de comprendre le fondement de la citoyenneté. Le contenu doit inclure le concept de la démocratie, le processus de gouvernance, les types de gouvernance, les différentes branches du gouvernement, le système judiciaire, les partis politiques et le processus électif, le rôle de la législature, le travail des enfants, les médias et l'opinion publique, les droits de l'homme, l'administration locale, et enfin la liberté d'expression.

Certaines études suggèrent également des concepts de base de l'éducation civique comme le système de justice, la connaissance des principes constitutionnels et des processus de gouvernement, les sources les fonctions et les rôles du droit et des processus juridiques, les principes juridiques et les droits et responsabilités des citoyens dans un État démocratique. Tout cela conduit à réduire les tendances à la délinquance et à améliorer une gamme d'attitudes liées à la citoyenneté responsable. La présente étude a inclus tous ces sujets dans le programme proposé.

D'autre part, le chercheur s'est appuyé sur les expériences de certains pays développés en matière d'éducation civique. Certaines études (Wang Dong-xiao, 2005), ont infirmé le rôle de l'éducation civique dans les pays développés, et pensent qu'il reste à adapter ces expériences selon le pays. C'est le seul moyen de développer

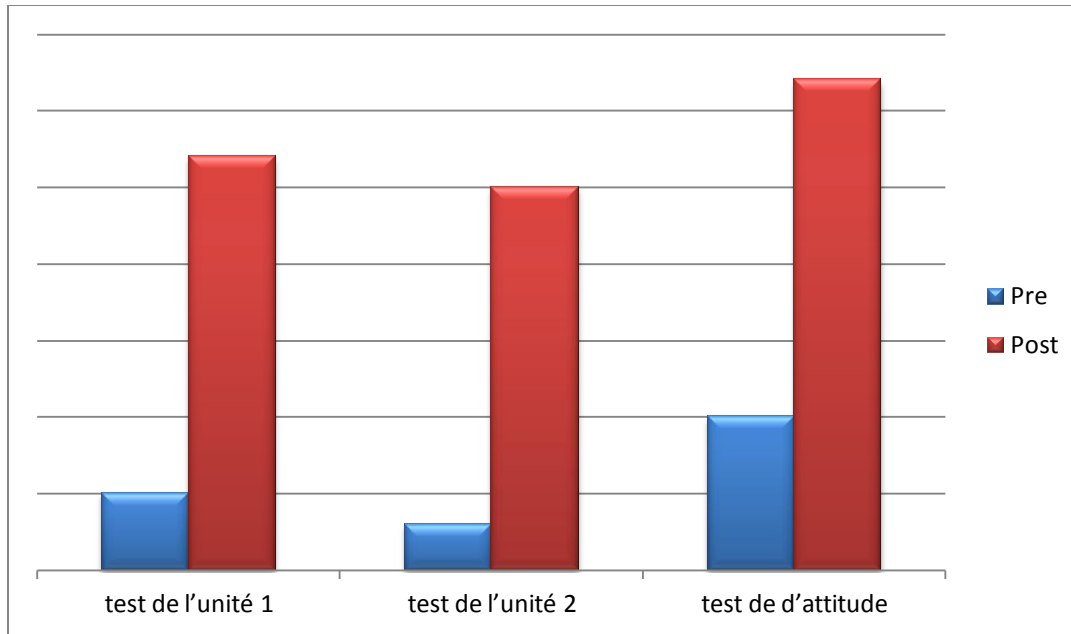
un système théorique et pratique d'éducation juridique.

L'intégration de l'éducation occidentale dans l'enseignement Égyptien va sans aucun doute renforcer considérablement l'éducation nationale et la culture politique locale et de les rendre aptes à apporter de nouvelles contributions au développement des sociétés civilisées.

Le chercheur a intégré l'élément d'interactivité à la fin des tests pour chaque unité, en utilisant trois types de questions: des questions à choix multiples (QCM), des questions Vrai ou Faux, et des questions pour compléter du texte. Cette diversité de questions et la façon dont elles ont été conçues dans le programme ont fait que les élèves ont interagi fortement avec l'application, surtout la partie qui concerne le «drag and drop» à la souris.

En outre, après avoir terminé sa réponse, l'étudiant obtient automatiquement son score. Dès lors, l'étudiant est désireux de connaître les erreurs qu'il a faites, ce qui ajoute une plus grande interaction entre l'étudiant et le programme. Ceci confirme l'étude faite par Katie McMillan Culp en (2005), qui a indiqué que l'évaluation formative fait partie intégrante du processus d'apprentissage, aide les enseignants à poursuivre les objectifs éducatifs, et les élèves à utiliser leur capacité et leurs compétences efficacement, afin d'accomplir les tâches qui leur sont confiées. D'autre part, ceci aide l'enseignant à évaluer les compétences et le niveau de chaque élève (A. P. Ponte and A.C.G. Agno, 2011).

Les résultats de la présente étude, montre la performance des élèves. Celle-ci apparaît par la différence des scores moyens des élèves avant et après les tests.



Comparaison des résultats des élèves avant et après les tests

Les résultats présentés dans la figure ci-dessus montrent qu'il existe une différence significative entre les notes moyennes des étudiants avant et après les tests, en faveur de l'après-test. Les résultats de cette étude montrent clairement l'importance du programme visant à acquérir aux étudiants la culture juridique et l'éducation civique dont ils ont besoin.

Pour la première unité, les notes des étudiants ont varié entre 1 et 12 (sur un score total de 30) avant les tests, tandis que les notes d'après-tests ont varié entre 22 et 30. Ceci montre l'augmentation significative des notes des étudiants. Pour la deuxième unité, les notes des élèves ont varié entre 0 et 10 (sur un score total de 30) avant les tests, alors que les notes d'après-tests ont varié entre 18 et 29. Ceci indique une augmentation significative des résultats des élèves. Concernant le test des comportements, les notes des élèves avant les tests ont varié entre 3 et 19 (Sur un score total de 40), tandis que les notes d'après-tests ont varié entre 21 et 39, ce qui montre une augmentation considérable des résultats des élèves.

Le chercheur estime que cette augmentation significative des scores des élèves est due à l'utilisation de l'application et l'intérêt que les étudiants ont montré envers ce cours de culture juridique.

Ce programme a eu un bon accueil de la part de ces étudiants, parce qu'il est très facile à utiliser, il contient également des informations juridiques classées de facile à assez difficile, ce qui explique le score des étudiants dans l'après-test de la première unité en comparaison avec l'après-test de la deuxième unité où le contenu était légèrement plus difficile. Néanmoins, les étudiants ont obtenu des scores élevés dans la deuxième unité et aussi dans le test de comportement.

La diversité des activités éducatives proposées dans l'application a contribué à l'interaction des étudiants avec le programme, et a augmenté leur motivation et leur enthousiasme. Cela est en accord avec l'étude rapportée par (B. Payne, (2002), et qui affirme que l'apprentissage et la pratique des activités dans l'éducation sont de plus en plus employées dans divers technologies qui soutiennent l'éducation et l'apprentissage.

Les divers technologies utilisées sont basées principalement sur l'ordinateur, comme le programme de traitement de texte, les tableurs, et les bases de données, et qui sont utilisées dans l'enseignement et l'apprentissage comme des outils de soutien aidant les enseignants dans l'élaboration des matières pédagogiques en fonction de leurs spécifications. En conséquence, les enseignants utilisent des logiciels de test, le CD-ROM, le disque compact interactif (CD-I), le DVD, l'hypertexte, l'hypermédia, et les outils des multimédias pour améliorer les activités en classe.

Recourir à la médiation numérique ne signifie pas se dispenser des enseignants. L'enseignant demeure le principal facteur dans l'acquisition des connaissances, mais les études récentes suggèrent que le rôle des enseignants a changé de maître de conférences au guide et facilitateur. Ces études appellent à mettre plus l'accent sur l'apprenant que sur l'enseignant qui est considéré comme un facilitateur. (Chamberlain, 2004; Chia-Lin Chang, et al, 2005; Ivan Webb, 2007; Asma Tanveer, 2010). Afin d'obtenir un meilleur résultat d'utilisation des logiciels dans l'éducation, les enseignants ont besoin de développer leurs compétences. Ces études suggèrent que, malgré le fait que les enseignants ont une attitude positive envers la technologie et qu'ils souhaitent améliorer leur performance grâce à

l'application de la technologie éducative, ils ne sont pas en mesure de parvenir à une intégration réussie de la technologie. Pour cela, les enseignants doivent avoir une formation dans ce domaine afin d'intégrer correctement cette technologie dans leur matières.(Varank, I.; Tozoglu, D., 2006; Albirini, A., 2006; Samira M. Bakr 2011),

Les résultats de la présente recherche sont en accord avec les autres recherches telles que celles de (Soher Hewala & Fatma Abdel Kader en 2000; Shaaban Ibrahim et Nadia Ibrahim en 2001; Lisa Wintersteiger en 2008 et Mustafa Qasim en 2006). Ces résultats ont révélé le faible niveau de sensibilisation et des connaissances juridiques des élèves du secondaire en Egypte, notamment leurs droits et devoirs constitutionnels. Ceci est le résultat du manque d'intérêt du système éducatif pour fournir une information juridique nécessaire.

De plus, les programmes actuels ne tiennent compte que de peu de sujets historiques qui peuvent développer une culture juridique chez l'étudiant. Ils ne lui enseignent aucun droit et aucune responsabilité de citoyenneté et de démocratie. La citoyenneté est ignorée à tous les niveaux, que ce soit en termes de concepts, de valeurs ou de compétences comportementales. En plus de cela, ces programmes sont déconnectés de la réalité, car ils ne tiennent compte d'aucune évolution politique, et les aspects civils et juridiques dans la vie d'un élève sont complètement absents des programmes scolaires, des activités politiques et de la culture juridique.

Les résultats actuels montrent un impact considérable. Cet impact a été défini selon Cohen en trois niveaux (petit, moyen et grand) avec les valeurs suivantes 0,20; 0,50 et 0,80 respectivement. L'impact était significatif dans tous les tests, de la première unité au test des attitudes en passant par la deuxième unité. L'ampleur de l'impact était de 0,97 dans la première unité, de 0,98 dans la seconde unité, et 0,94 dans le test des attitudes. D'où l'importance du programme proposé et qui a montré de bons résultats sur les étudiants. Ceci confirme l'importance des résultats de recherches et des hypothèses faites en parallèle.

Le chercheur attribue ce progrès du niveau des élèves à l'utilisation du logiciel éducatif (L'application) qu'il a conçu lui même et qui comprend la culture juridique nécessaire dont l'élève a besoin à cet âge. L'enrichissement du programme par des activités éducatives et juridiques a contribué à mieux comprendre les concepts de l'éducation civique et la culture juridique.

Les résultats de recherche actuels indiquent également l'authenticité des hypothèses faites lors de la recherche, et les objectifs atteints dans l'apprentissage de la culture juridique de la part des étudiants tout en développant des capacités de réflexion. Par conséquent, nous pouvons dire que l'objectif a été atteint lors de cette recherche. Ainsi, cette étude peut être généralisée et appliquée dans toutes les écoles secondaires d'Égypte.

6.2. Recommandations.

À la lumière des résultats de cette étude, le chercheur a donné les recommandations suivantes:

1. S'intéresser à l'intégration des médiats numériques dans toutes les matières en convertissant les manuels en programmes numériques (applications), et cela à travers le projet de développement technologique du Ministère de l'Éducation Égyptien.
2. S'intéresser aux concepts de la culture juridique et d'éducation civique et les intégrer dans le programme des écoles primaires et jusqu'à l'université, sous la forme d'une approche indépendante de la culture ou sous la forme d'unités séparées dans le programme des études sociales.
3. Prendre en compte la liste des concepts juridiques établie par le chercheur pour créer d'autres programmes de la culture juridique comme la loi sur les partis politiques, les droits des femmes et des enfants, le code de la route, etc.
4. Le rôle des enseignants a évolué. Ils sont devenus guides et médiateurs, et doivent être formés à ce nouveau rôle. Ceci peut se faire de deux manières: premièrement, les enseignants compétents et talentueux dans ce domaine doivent apporter leur soutien et leur conseil d'orientation aux autres enseignants moins expérimentés.

Deuxièmement, les enseignants doivent intervenir en tant que facilitateurs et médiateurs auprès de leurs élèves.

5. Former les enseignants à intégrer l'e-learning dans leur matière d'enseignement. Cette étude fournit des informations et montre comment faire face aux obstacles qui empêchent la pleine intégration des TIC dans l'éducation, ce qui contribue à mettre en place une formation pour la mise en place de l'application E-learning.
6. Préparer et présenter des cours de formation pour les enseignants dans le domaine du droit afin de développer leurs compétences et avoir des informations solides dans le domaine de la culture juridique.
7. Promouvoir une culture d'auto-apprentissage chez les élèves en s'appuyant sur des programmes numériques mis à leur disposition et qui sont convertis à partir des anciens programmes.

6.3. Conclusion:

L'objectif de cette recherche était d'étudier les médiations numériques dans l'enseignement, et l'application des technologies d'information et de la communication pour améliorer l'enseignement et l'apprentissage. Le domaine d'application est la culture juridique et l'éducation civique considérées comme des activités liées au programme des sciences humaines dans la première et seconde phase des écoles secondaires Égyptiennes. Cette étude a montré à la fois comment les enseignants doivent utiliser ces technologies de la communication dans les écoles, et les avantages et inconvénients, ainsi que les obstacles qui empêchent l'intégration de l'information et de la communication dans les écoles secondaires en Égypte.

La présente étude a exploré les études antérieures sur les médiations numériques et leur importance dans le processus d'enseignement et d'apprentissage, et l'intégration des technologies de l'information et de la communication dans le programme de la culture juridique.

À la lumière de ces études, le chercheur a conçu un logiciel pour enseigner aux élèves les concepts et les principes du droit. Tels que les droits personnels et

constitutionnels, les règles et les responsabilités que l'individu doit avoir au sein de la société pour une bonne compréhension de la citoyenneté et afin de réduire la délinquance, et enfin pour améliorer la gamme des attitudes relatives à une citoyenneté responsable. Ces résultats d'étude ont confirmé l'intérêt que les élèves ont montré envers la culture juridique et l'éducation civique, et l'intégration de ces dernières dans le programme scolaire.

Cette thèse contribue à la connaissance et l'intégration des technologies de l'information et de communication dans les écoles. Elle contribue également à la déclaration de l'importance de l'E-learning dans l'enseignement secondaire à travers l'auto-apprentissage du programme. Cette étude a également contribué à réduire la délinquance dans les écoles égyptiennes et au sein de la communauté, à établir le principe de la citoyenneté, et à créer une nouvelle génération consciente de ses droits, ses devoirs et ses responsabilités qui participe dynamiquement dans la vie politique, et qui respecte la loi et la Constitution.

En résumé, l'enseignement du programme d'éducation juridique comme étant une activité d'accompagnement des sciences humaines fait apprendre aux étudiants beaucoup de concepts juridiques grâce à l'intégration de la technologie dans leur programme éducatif annuel. Ce programme devient alors plus efficace et améliore le niveau des élèves par la médiation et la technologie de l'information et la communication numérique intégrée.